

(entre-nous)

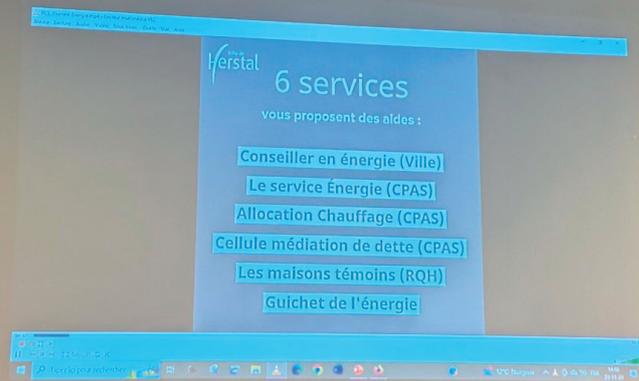
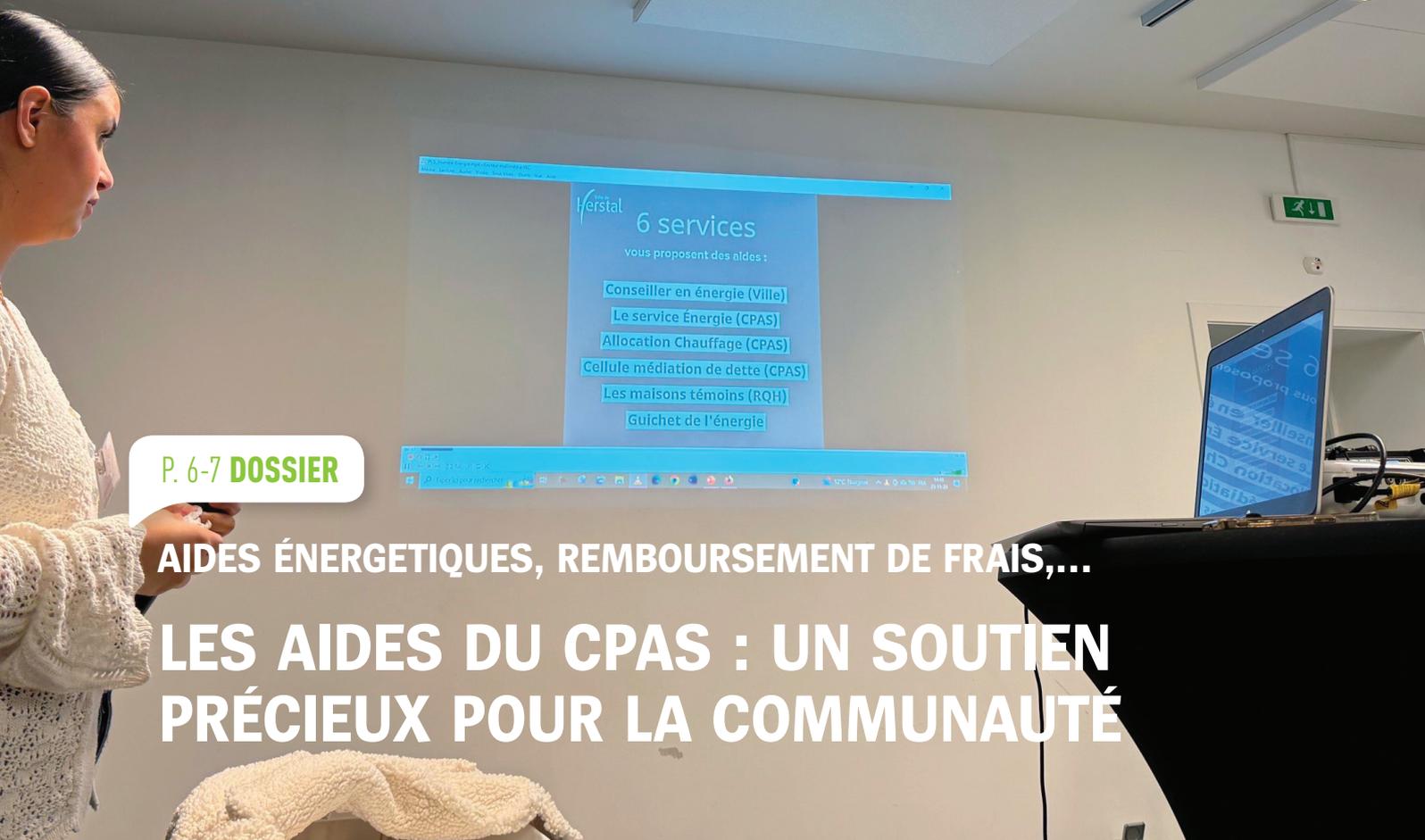
JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL

janvier 2024



SOCIÉTÉ RÉGIONALE
DU LOGEMENT DE HERSTAL

60



P. 6-7 DOSSIER

AIDES ÉNERGETIQUES, REMBOURSEMENT DE FRAIS,...

LES AIDES DU CPAS : UN SOUTIEN PRÉCIEUX POUR LA COMMUNAUTÉ

➔ 6

CCLP

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE
AU NIVEAU DES ACTIVITÉS !



➔ 8

RÉNOVATION DE 65
LOGEMENTS À LA PRÉALLE :
BIENTÔT LE DÉBUT DU CHANTIER !





batitec



Votre constructeur

INO
CONSTRUCTIONS
Travaux publics et privés

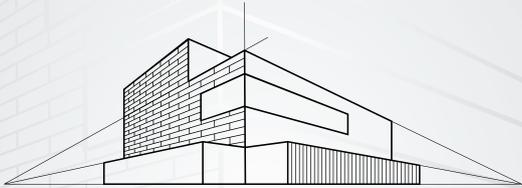
Transformations lourdes de bâtiments
Constructions annexes • Rénovations de bâtiments



Ino-Constructions SPRL • 0479 292 004

UMAN
architect

Liège • Marche • Huy • Dalhem
Liège Rue du Fort, 7 bte3
4460 Grâce-Hollogne
Tel. 04/378.98.00 uman.eu



JCE ARCHITECTURE

Jean-Claude EMBRECHTS

Rue Dr. J. Goffin 12
3798 FOURON-LE-COMTE

www.jcearchitecture.be

GSM. 0032 (0)476/36.21.26
info@jcearchitecture.be

Votre publicité dans notre journal (entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL

Contact

Joël Bisschop

04 256 95 74

j-bisschop@srlherstal.be





www.srlherstal.be

P. 4-5 ENSEMBLE

- ➔ **RESSOURCES HUMAINES**
Deux départs, une mutation et une arrivée
- ➔ **MOBILITÉ**
Atelier Herstal à vélo
- ➔ **CCLP** : Une année bien remplie
- ➔ **IDENTITÉ** : Un nouveau logo pour notre société !

P. 6-7 DOSSIER

- ➔ **AIDES ÉNERGETIQUES, REMBOURSEMENT DE FRAIS,...**
Les aides du CPAS

P. 8-9 DANS NOS MURS

- ➔ **ISOLATION ET REMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS**
Rénovation de 65 logements à La Préalles
- ➔ **PRÉVENTION**
Évitez les incendies
- ➔ **CHAUFFAGE**
Vous ne vous en sortez pas avec votre thermostat ?

P. 10-11 EN PRATIQUE

- ➔ **ABSENCE LORS DE NOS VISITES PLANIFIÉES**
Des rendez-vous non désistés qui coûtent cher
- ➔ **NOUVEAU LOYER** : Mettez votre ordre permanent à jour !
- ➔ **Fiche** : Nuisibles

P. 11 AGENDA

- ➔ Les futurs **congés** à la SRL Herstal

Éditeur responsable :
Frédéric Sevrin,
directeur-gérant de la SRL Herstal

Comité de rédaction :
Pascale Léonard
Audrey Burette
Guy Thomas
Joël Bisschop

Production : CRD srl

Impression : Henroprint (tirage : 2500 ex.)

(entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL

UN HIVER CHALEUREUX ET SOLIDAIRE, C'EST TOUTES MES ESPÉRANCES POUR VOUS.



Philippe Bohet

Chers locataires de la SRL Herstal,
Chers amies, chers amis,

En cette période hivernale, je tiens tout d'abord, au nom de la SRL Herstal, et en mon nom personnel, à vous présenter mes vœux les plus chaleureux pour une année 2024 empreinte de bonheur, de prospérité et surtout de santé pour vous, vos proches et très important également à nos yeux, vos enfants et petits-enfants.

Les festivités de fin d'année sont derrière nous et j'espère de tout cœur qu'elles se sont bien passées. La réalité du moment me doit de vous rappeler la nécessité d'un chez soi douillet pour affronter les températures que nous connaissons en ce moment. Malheureusement, nous sommes conscients que certains d'entre vous peuvent éprouver des difficultés à maintenir une chaleur adéquate, surtout avec les coûts énergétiques toujours élevés qui pèsent sur les budgets des ménages.

Je tiens donc à vous rappeler également dans le dossier de cette édition de l'Entre-Nous que le CPAS de Herstal est là pour vous aider. Différentes formes de soutien existent, le service Énergie peut intervenir et agir auprès de toute personne qui éprouve des difficultés à payer ses factures énergétiques (eau, électricité, gaz). N'hésitez pas à consulter notre dossier pour découvrir les aides dont vous pourriez éventuellement bénéficier et à contacter le CPAS pour plus d'informations.

Le Centre Public d'Action Sociale ne se limite pas à des solutions énergétiques. Il intervient également dans des domaines sociaux, financiers, et contribue à des réinsertions socio-professionnelles. Nous vous encourageons vivement à explorer les opportunités qui pourraient vous être offertes.

Je suis très conscient que l'hiver touche particulièrement certains d'entre vous, je tiens à vous garantir que notre engagement envers votre confort persiste. Au printemps prochain, les travaux de rénovation de 65 logements débiteront à La Préalles. Ces améliorations, axées sur l'isolation et le remplacement d'équipements, visent à rendre ces habitations plus confortables et moins énergivores, assurant ainsi des conditions de vie optimales pour nos locataires.

En conclusion, je souhaite bien évidemment à chacun d'entre vous une excellente année 2024. Ensemble, avec la solidarité comme moteur, surmontons comme on le peut les défis de l'hiver et construisons un avenir plus chaleureux pour tous et surtout nos enfants. Je reste et suis à votre écoute pour tout renseignement par téléphone ou sms au 0745 24 70 28.

Merci de votre lecture.

Philippe Bohet,
Président de la SRL Herstal

RESSOURCES HUMAINES

Deux départs, une mutation et une arrivée

Les services évoluent, à la SRL Herstal. Entre un départ à la pension, une mutation, un engagement... On vous dit tout !



Roger et Inès

Il y a du changement, en 2024, dans nos équipes ! On commence par notre Cellule Travaux : Roger Raedts, Responsable commande Travaux, est parti à la pension le 1^{er} décembre, après une longue carrière au sein de la SRL Herstal !

Roger était arrivé en 1982, en tant qu'ouvrier de chantier – électricien, « *tout en bas de l'échelle*, sourit-il. *Puis j'ai évolué, j'ai franchi les différents grades en acquérant de nouvelles compétences. Il y a une quinzaine d'années, j'ai pris les fonctions de responsable.* »

Concrètement, vous avez sans doute déjà rencontré Roger car il se chargeait des visites aux locataires en cas de problèmes techniques, ou lorsqu'un logement se libérait et que des travaux étaient nécessaires. Il établissait les métrés et les bons de commande de travaux. « *Jamais je n'aurais voulu changer de travail car j'y ai toujours été très bien*, confie-t-il. *La SRL est un très bon employeur ! Même s'il y a un peu de pression, c'est comme partout... le travail est intéressant et on est bien considéré.* »

Désormais, Roger compte consacrer davantage de temps à l'entretien de sa propre maison, au jogging, à ses trois enfants et à sa petite-fille.

Durant ses dernières semaines de travail, notre Responsable commande Travaux s'est chargé de former sa remplaçante, sa "petite protégée", comme il la surnomme... C'est Inès Benaïssa, qui occupait la fonction de Technicienne État des lieux depuis février 2021, qui lui succède. « *J'ai eu la chance d'être formée par Roger de manière très complète*, indique-t-elle. *La transition est optimale et sereine.* »



Michaël et Laura

Inès est diplômée en immobilier et technique du bâtiment. Sa nouvelle mission s'inscrit dans la continuité de la précédente, impliquant plus de technique et de responsabilités. Si sa prise de fonction est récente, elle sait déjà comment rendre son travail plus efficient puisqu'elle compte utiliser de nouveaux outils digitaux.

Au sein de notre service social aussi, il y a du nouveau... Michaël Gonzalez, notre référent social, a choisi de quitter la SRL Herstal pour vivre de nouvelles aventures, toujours dans le logement social. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans la poursuite de sa carrière ! Il est remplacé depuis début décembre par Laura Banse, diplômée depuis juin dernier.

L'engagement de Mlle Banse est l'occasion pour nous de vous rappeler que notre pôle social emploie deux personnes. Toutes deux travaillent en collaboration et développent, ensemble, des projets collectifs au bénéfice des locataires, notamment, dans le cadre du plan de rénovation 2024.

Elles réalisent des visites d'accueil des nouveaux locataires, interviennent dans des situations de contentieux locatifs. Mais elles ont aussi chacune leurs spécificités. Laura Banse est référente sociale en charge de l'accompagnement des personnes. Son travail est lié aux problématiques sociales. Elle se charge aussi des demandes de transfert de logement.

Cynthia Agnello est "référente sociale coach clientèle". Grâce à des outils de coaching, elle mobilise les ressources de la personne, et prend en charge les conflits de voisinage et la médiation.



MOBILITÉ

Atelier Herstal à vélo : de retour place Jean Jaurès

L'atelier vélo de la Régie des Quartiers de Herstal a réintégré ses locaux ! Déplacé durant quelques mois, le temps de réaliser les travaux de la rue Elisa Dumonceau, l'atelier a désormais réintégré son adresse d'origine, place Jean Jaurès n°1.

Tous les jeudis après-midi de 12h30 à 16h30 (hors jours fériés), dans la foulée du marché hebdomadaire, des volontaires vous y accueillent. Vous pouvez y faire entretenir ou réparer votre vélo à un tarif modique, ou acheter un vélo en seconde main. Il s'agit d'un projet de quartier qui a pour objectif de travailler sur différents axes, et notamment sur la sensibilisation à la mobilité douce. **Plus d'informations** au 04 240 19 67.

CCLP

Voici une année bien remplie au niveau des activités du CCLP

Participations et contributions aux fêtes des voisins, Saint Nicolas, Noël, Pâques, Halloween dans les différents quartiers de l'entité.

Nous avons aussi participé à différentes rencontres ou colloques avec d'autres comités de Wallonie où nous avons pu discuter en tête à tête avec les personnalités politiques lors du verre de l'amitié qui clôture ces rencontres.

Maintenant, nous devons penser à l'élection du nouveau CCLP qui se déroulera au printemps 2014. Actuellement les membres sont en majorité de La Préalles et de Herstal bas. Afin de nous diversifier, nous aimerions accueillir des nouveaux membres qui viendraient des communes de Liers, Milmort, Vottem, Pontisse et quartiers de Faurieux, Marexhe et Delsupexhe.

C'est une activité valorisante qui nous permet de jouer un rôle social dans la ville de Herstal et de rencontrer des personnes intéressantes.



IDENTITÉ

Un nouveau logo pour notre société !

Le nouveau logo de la SRL Herstal incarne une évolution réfléchie, mêlant simplicité, symbolisme et modernité.

Couleurs, forme, typographie, rien n'a été laissé au hasard, pour notre nouveau logo ! Ces éléments s'inspirent des valeurs de notre entreprise et d'autres significations masquées... Tous ces détails ne sont pas visibles au premier abord. Il faut creuser un peu pour en découvrir le sens caché...

La typographie du sigle reste simple pour conserver un caractère lisible, institutionnel et rigoureux. Seule la flamme du logo de la ville de Herstal a été ajoutée et apporte la touche de couleur.

Sa forme représente une stylisation de la forme de la commune d'Herstal, elle symbolise aussi la silhouette d'une maison. Sa ressemblance avec une bulle de bande dessinée lui apporte la connotation humaine et l'ouverture de la SRL au dialogue. L'ensemble est simple dans sa forme, est original et rapidement reconnaissable.

AIDES ÉNERGETIQUES, REMBOURSEMENT DE FRAIS,...

LES AIDES DU CPAS : UN SOUTIEN PRÉCIEUX POUR LA COMMUNAUTÉ

Au cœur de l'hiver, le CPAS se positionne comme un allié essentiel pour les habitants de notre commune, y compris nos locataires, en proposant une large gamme de soutiens financiers et sociaux visant à améliorer la qualité de vie de chacun.



Le CPAS, ou Centre Public d'Action Sociale, a pour mission de proposer des services sociaux et de veiller au bien-être de chaque citoyen. Herstal, au même titre que les autres villes et communes, dispose de son propre CPAS.

VOICI QUELQUES EXEMPLES DES SERVICES QUE PROPOSE LE CPAS :

- aide financière
- logement
- aide médicale
- aide et soins à domicile
- mise au travail
- médiation de dettes
- aide psychosociale

- admissions dans des institutions
- accueil dans des centres d'aide sociale
- accompagnement et assistance financière concernant l'approvisionnement en énergie
- chèques culturels pour favoriser la participation sociale et culturelle
- ...

Si l'un des soutiens le plus connu est l'octroi du Revenu d'Intégration Sociale (RIS – Revenu minimum accordé, à certaines conditions, aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes et qui ne peuvent pas se les procurer), il existe toute une série de mesures moins communes, mais qui peuvent vous aider à joindre les deux bouts.

« De nombreuses personnes ne connaissent pas ces aides, ou ont toujours une barrière psychologique qui les empêche de pousser la porte d'un CPAS », constate Stéphane Ochendzan, président du CPAS de Herstal. « Or ces aides ne sont pas uniquement destinées à nos bénéficiaires, elles sont pour toute personne qui a du mal à s'en sortir ».

Attention, pour en bénéficier, certaines conditions doivent être remplies. Le CPAS analyse notamment les dépenses et les recettes de chaque ménage demandeur d'un soutien, et détermine l'aide la plus adaptée en fonction de la situation personnelle et familiale des personnes.

➔ AIDE ÉNERGÉTIQUE

Le CPAS peut intervenir pour vos paiements de gaz, d'eau et d'électricité, mais essentiellement pour vos factures de régularisation.

➔ GARANTIES LOCATIVES

Le CPAS peut vous accompagner dans les démarches concernant celles-ci.

➔ PRISE EN CHARGE DES FRAIS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES (LUNETTES, APPAREILS AUDITIFS...)

➔ ÉPICERIE SOCIALE

Des colis alimentaires sont distribués aux personnes les plus précarisées.

➔ PRISE EN CHARGE D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS INDISPENSABLES

Dans certains cas, le CPAS intervient dans l'achat de cuisinières ou de machines à laver, indispensables au quotidien des personnes demandeuses.

Nous insistons : toute aide est octroyée au cas par cas, sur base de l'analyse des dossiers.

COMMENT FAIRE SA DEMANDE ?

Vous pouvez contacter le CPAS, qui transmettra votre demande au service concerné. Vous pouvez vous rendre à une permanence ou prendre rendez-vous. Vous recevrez toujours un document listant toutes les informations à remettre pour remplir votre dossier.

Une fois votre dossier complet, il sera transmis aux instances du CPAS qui se positionneront.

Notez que vous trouverez également auprès du CPAS une aide pour obtenir des renseignements et conseils sociaux et administratifs. Il peut aussi vous fournir un soutien à l'obtention d'un emploi et à l'insertion socioprofessionnelle, ou encore en cas de surendettement.

En toutes saisons, le CPAS demeure un acteur central, travaillant en étroite collaboration avec divers intervenants de la commune, et bien sûr la SRL Herstal, pour assurer le bien-être de tous. Dans un esprit de solidarité, les résidents sont encouragés à explorer ces différentes aides, le CPAS est là pour les soutenir dans leurs moments de besoin.

LE CPAS

Le CPAS est ouvert du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h à 16h45 et le vendredi de 8h15 à 13h15.

Le siège central se trouve place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.

info@cpasherstal.be

04 256 81 00

www.herstal.be/ma-ville/social/cpas



ISOLATION ET REMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS

Rénovation de 65 logements à La Préalle : bientôt le début du chantier !

Les travaux de rénovation devraient démarrer au printemps prochain. Objectif : isoler et rénover l'enveloppe des bâtiments de manière à assurer leur isolation et un meilleur niveau de confort.

Notre plan de rénovation énergétique de 65 logements à La Préalle entre dans la dernière ligne droite ! Nous vous en avons déjà parlé à plusieurs reprises : nous avons pour objectif de rendre ces logements plus confortables et plus performants au niveau énergétique.

COMMENT ? EN INTERVENANT SUR L'ENVELOPPE :

- ➔ Les toitures seront isolées et rénovées
- ➔ Les façades seront isolées et couvertes de crépis
- ➔ Les châssis seront remplacés
- ➔ De nouvelles chaudières au gaz à condensation seront placées
- ➔ Un système de ventilation sera installé
- ➔ Les plafonds des caves et des cages d'escaliers qui y mènent seront isolés
- ➔ Quelques interventions électriques seront réalisées
- ➔ Les cheminées, devenues inutiles à la suite du remplacement des chaudières, seront enlevées.

Le marché est en cours d'attribution. Les travaux devraient commencer en mars 2024 et durer plus d'un an. Concrètement, ils ne nécessiteront aucun déménagement.

COMMENT LES CHOSSES VONT-ELLES SE PASSER ?

Notre service social se chargera d'accompagner les locataires durant cette période. Un courrier a été envoyé aux habitants fin 2023. Une réunion d'information sera organisée dans le courant du premier trimestre. Des visites seront ensuite organisées dans chaque logement pour analyser les spécificités individuelles, et éventuellement mettre en place un accompagnement spécifique si nécessaire, en fonction de la situation des ménages.

Sachez que nous mettrons tout en œuvre pour affecter le moins possible la vie de nos locataires. N'oubliez pas que ces travaux visent à rendre votre logement plus agréable, confortable et moins énergivore.



PRÉVENTION

Évitez les incendies : quelques mesures de base à appliquer...

Pour prévenir incendies et brûlures, il faut respecter plusieurs règles de sécurité. À commencer par l'entretien de ses détecteurs incendie.

Chaque année, en Belgique, 120.000 personnes sont brûlées. 15.000 se rendent à l'hôpital, et 1.200 dans un centre pour grands brûlés. Parmi ces derniers, 300 blessés sont des enfants !

Les causes des brûlures à domicile ? Essentiellement les flammes, les liquides et les produits chimiques chez les adultes. Chez les enfants, elles sont essentiellement dues aux liquides (65%), puis aux flammes, aux contacts et à l'électricité.

Les brûlures laissent des cicatrices visibles, sociales, financières, mais aussi invisibles. Et les proches ne sont pas épargnés !

Comment les éviter ? Il convient de prévenir les incendies, à la maison comme ailleurs. Des règles de base sont à respecter : ne pas fumer au lit, éteindre les appareils électriques non-utilisés, maintenir les allumettes hors de portée des enfants, ne pas laisser de bougies allumées sans surveillance, ne pas bricoler l'installation électrique, conserver les produits inflammables dans des lieux ventilés et inaccessibles aux plus jeunes.

La prudence est de mise, et il est indispensable de laisser en place les détecteurs de fumées, de les entretenir et de s'assurer régulièrement de leur bon fonctionnement. Il faut également réfléchir avant un éventuel incident à la manière la plus sécurisante de quitter les lieux et d'attribuer des rôles à chacun (qui appelle les secours, qui s'occupe des enfants...).

CHAUFFAGE

Vous ne vous en sortez pas avec votre thermostat ?

Consultez notre site internet

Des fiches et des vidéos explicatives de chaque modèle de thermostat sont disponibles en ligne. Elles permettent aux utilisateurs de les utiliser sans peine, en profitant de toutes les fonctionnalités.



Voilà plusieurs semaines que les basses températures nous incitent à rallumer les chauffages. Rappelez-vous : les logements avec chauffage central sont équipés de thermostats d'ambiance, qui permettent de commander toute l'installation. Autrement dit, vous ne devez pas, dans la plupart des cas, toucher aux vannes de vos radiateurs ! Comment fonctionnent-ils ? Il existe trois modèles différents, avec chacun leur mode d'emploi spécifique. Nous vous invitons à visiter l'espace locataires de notre site, www.srlherstal.be/fr/espace-locataire, où vous trouverez les fiches explicatives de chacun de ces thermostats dans les documents utiles (attention à bien consulter la fiche qui concerne votre thermostat). Pour ce faire, les fiches sont nommées en fonction des différentes adresses).

Pour faciliter votre compréhension, des vidéos sont également mises en ligne, toujours sur l'espace locataires de notre site.

ABSENCE LORS DE NOS VISITES PLANIFIÉES

Des rendez-vous non désistés qui coûtent cher à tout le monde

Trop souvent, nous constatons l'absence des locataires lors de nos visites, alors que des rendez-vous ont été fixés. Des mesures sont donc prises pour éviter ces déplacements inutiles, qui font perdre du temps à nos techniciens et de l'argent à la SRL Herstal.



Dans les soins de santé, lorsque vous avez pris un rendez-vous et que vous souhaitez l'annuler, il est nécessaire de le faire au moins 24 heures avant la date prévue. Sans quoi, un forfait vous est réclamé. Cette tendance tend à se généraliser dans de multiples secteurs ayant recours à la fixation de rendez-vous ou réservations (restaurants, ateliers mécaniques...).

Compte tenu des nombreuses absences aux rendez-vous fixés par nos services techniques, la SRL Herstal a décidé d'emboîter le pas. Désormais, lorsque vous serez absent

à l'un de nos rendez-vous sans nous avoir prévenus, nous vous enverrons une facture.

QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

Le rendez-vous doit avoir été fixé par courrier et/ou SMS. Il faut également que notre ouvrier se soit présenté à votre domicile au jour et à l'heure convenus et qu'il puisse le prouver. Enfin, en cas d'absence, une carte de passage sera déposée. Inutile d'appeler si vous avez reçu la carte dans votre boîte aux lettres... Il est trop tard ! L'agent s'est présenté et personne ne lui a ouvert la porte pour lui permettre de réaliser sa mission.

Un montant de 20€ vous sera alors facturé. Ce montant couvre partiellement les frais inutiles engendrés, principalement le déplacement de nos équipes. Ne soyez pas inquiets, aucune facturation ne sera établie sans pouvoir démontrer que le rendez-vous était bien fixé et que nos services se sont bien rendus à votre domicile.

En outre, si vous ne pouvez pas être présent lors d'un rendez-vous et que vous vous désistez 24h à l'avance, aucun forfait ne vous sera réclamé. Un autre rendez-vous sera fixé. D'une pierre deux coups : vous évitez des frais et vous nous épargnez des déplacements inutiles.

INSCRIPTION

Candidats locataires, renouvelez votre candidature !



VOUS ÊTES CANDIDAT LOCATAIRE ?

Rappelez-vous : avez-vous introduit votre candidature avant le 1^{er} juillet 2023 ? Si oui, et si vous souhaitez vous voir attribuer un logement, il est impératif de renouveler votre candidature avant le 15 février, afin qu'elle reste active...

Les modalités pratiques ont été envoyées par mail, ou par courrier uniquement si nous n'avons pas d'adresse mail enregistrée, aux personnes inscrites sur notre liste. Qu'elles n'hésitent pas à revenir vers Madame Stéphanie GALLO (04 256 95 55 ou s-gallo@srlherstal.be) si elles ne retrouvent plus le document ou si elles souhaitent en savoir plus !

NOUVEAU LOYER

Mettez votre ordre permanent à jour !



Qui dit nouvelle année dit nouveau loyer... Fin 2023, vous avez reçu le montant de votre loyer applicable au 1^{er} janvier 2024. Si ce loyer est payé via un ordre permanent, attention, il est impératif de le mettre à jour ! En cas de domiciliation, vous ne devez rien faire, nous prélevons automatiquement le montant dû.

Votre chargée de clientèle se tient à votre disposition pour toute question sur les loyers ou si vous souhaitez faire une demande de domiciliation.

Dominique Doyen

04 256 95 54

d-doyen@srlherstal.be

Caroline D'Amico

04 256 95 52

c-damico@srlherstal.be

*Le Conseil d'administration,
la Direction et le Personnel
de la SRL Herstal
vous souhaitent une
excellente année
2024 !*



Les futurs congés à la SRL Herstal

AVRIL

Lundi 4 avril

→ Lundi de Pâques

Présence
de ratsNid de rats
en création

FICHE

Nuisibles

Vous devez respecter une bonne hygiène dans le logement, afin d'éviter toute infestation.

Si votre logement est infesté par des puces, punaises, cafards, rats, souris, etc., vous devez faire désinsectiser par une entreprise spécialisée.

Si vous habitez un immeuble à appartements, vous devez prévenir la SRL Herstal

Si la propagation s'étend à plusieurs logements, nous désignerons une entreprise spécialisée.

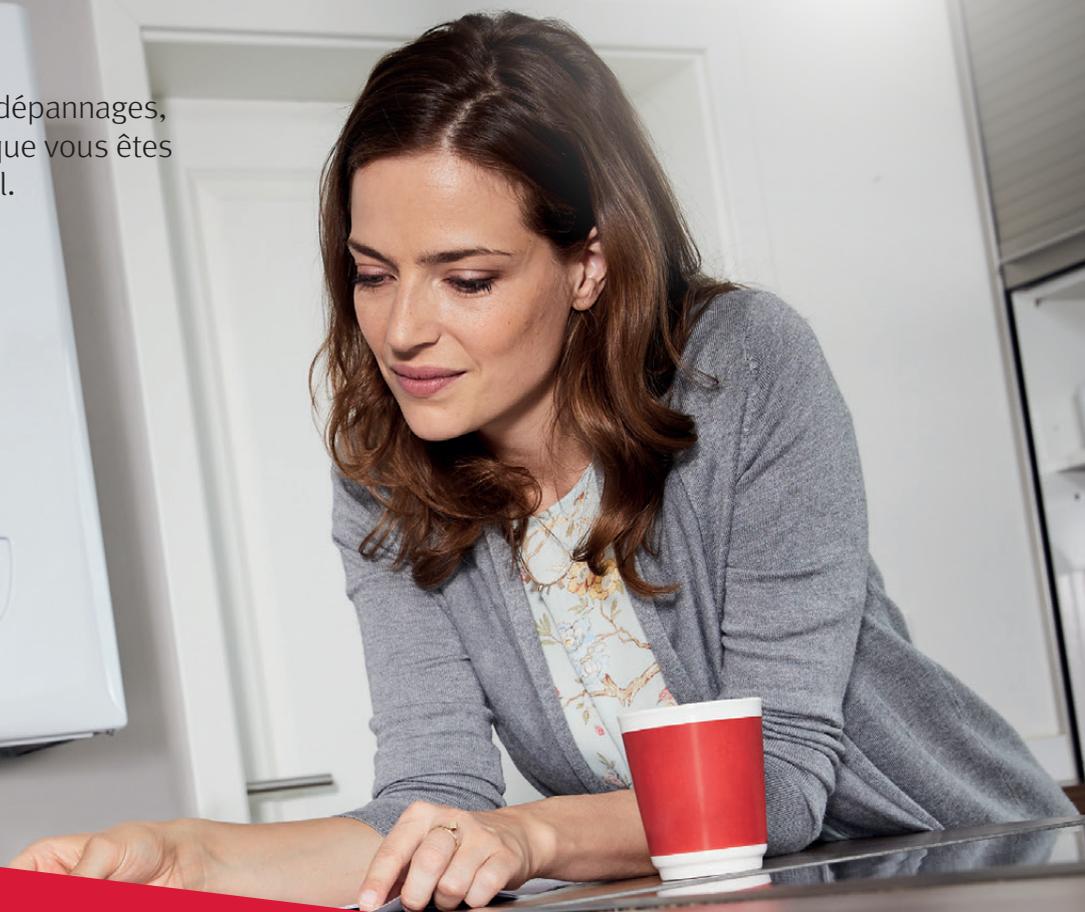
Le coût de la désinsectisation sera facturé en parties égales aux locataires concernés.

NOTRE N° D'APPEL RÉSERVÉ
AUX LOCATAIRES DE LA SRL HERSTAL :



02 800 49 15

Pour toutes demandes de dépannages,
veuillez svp bien préciser que vous êtes
locataires de la SRL Herstal.



Chaudières à condensation Bulex

Aujourd'hui, vos solutions de demain

Un intérieur où règne une douce chaleur et où vous profitez d'une eau chaude sanitaire à bonne température ? Avec les chaudières au gaz de Bulex, vous profitez d'un confort optimal.

Nous investissons en effet dans les toutes dernières technologies et cherchons toujours à nous améliorer. Un avantage que vous constaterez immédiatement au montant de vos factures d'énergie et à vos émissions de CO₂ : les unes comme les autres afficheront une nette diminution.



ThermoMaster

ThemaFast Condens

Thema Condens A